



Projet de PV de la REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Samedi 18 février 2023, 10h30 au siège de la fédération, Choisy-le-Roi.

Participants

- | | |
|---|---|
| > Patrice MARTIN, Président | > François DEROCHE, Administrateur |
| > Philippe DELACOUR, vice-Président délégué | > Grégoire DESFOND, Administrateur |
| > Virginie SOURTY, vice-Présidente | > Hervé FRILOUD-CHATRIEUX, Administrateur |
| > Patrick BISCHOFBERGER, Administrateur | > Bruno GIACUZZO, Administrateur |
| > Pascal CHATENET, Administrateur | |
| > Annie COITOU, Administratrice | |

Invités :

- > Vincent ROGNON, DTN/DF
- > Stéphane CUZIN : Commissaire aux comptes
- > Karine BECKARD : Présidente du Kable

Absents excusés :

- > Delphine LE SAUSSE, vice-Présidente
- > Brigitte LETHM, Administratrice
- > Laura PHILY-GUYAMIER, Administratrice
- > Peggy PIRON, Administratrice
- > François BERLAND, vice-Président

Ordre du jour

Thématiques		Détail des points à aborder
1	Ouverture par le Président	
2	Bureau Fédéral	Poste de Secrétaire Général(e) Points étudiés et ou validés par le Bureau
3	Validation du PV des CA 2022 : 07 mars, 18 mai, 19 octobre, 16 novembre, 10 décembre	> documents disponibles sur le OneDrive
4	Point d'actualité du Président	

5	Commissions	<p>Commission développement du Téléski Nautique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Responsable François BERLAND <p>Commission Wakeboard Bateau</p> <ul style="list-style-type: none"> - Responsable Jean-Marc GRILLET-AUBERT - Membres <p>Commission Wakeboard Cable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Responsable : Carole MARMONNIER
6	Intervention du Trésorier Général	<p>> Arrêté et validation des comptes</p> <p>> Budget prévisionnel 2022</p>
7	Licences & adhésions	<p>1. Etat final des Licences et adhésions 2022</p> <p>> cf. document sur OneDrive</p> <p>2. Etat à date des licences et adhésions 2023</p> <p>> cf. Document sur OneDrive</p>
8	Assemblée Générale 2022	<p>1. 18 et 19 mars 2023 à Tours</p> <p>2. ODJ prévisionnel : document sur OneDrive</p>
9	Intervention du DTN	<p>1. Contrat de délégation.</p> <p>2. PSF 2023.</p> <p>3. Contrat de développement / contrat de performance durable</p> <p>4. Recrutement d'un CTN et organigramme 2023</p>
10	Information restructuration	<p>Ce qui a été fait depuis le 18/11</p>
11	Promotion du ski nautique et wakeboard pro en France	<p>1. Présentation d'un document de travail</p> <p>2. Suites à donner</p>
12	Questions diverses	
13	Clôture par le Président	

1	Ouverture par le Président	
---	----------------------------	--

Le quorum est atteint, la réunion de Conseil d'administration débute à 10h30.
 Le Président explique que l'ordre du jour du CA ordinaire sera traité avant l'ordre du jour du CA 2.
 Le bureau fédéral l'a décidé à l'unanimité, et dans l'intérêt de tous et afin de préparer l'AG du 19 mars 2023.

2	Bureau Fédéral	Poste de Secrétaire Général(e) Points étudiés et ou validés par le Bureau
----------	-----------------------	--

La démission de Madame Peggy PIRON en tant que secrétaire générale est acté par les membres du CA présents.
 Le président propose au Conseil d'Administration la nomination de Madame Annie Coitou au poste de Secrétaire Générale : **elle est élue à l'unanimité** des 10 membres présents.

3	Validation du PV des CA 2022 : 07 mars, 18 mai, 19 octobre ,16 novembre, 10 décembre	> documents disponibles sur le OneDrive
----------	---	--

- Changement de mode de PV : un relevé de décisions avec éléments de discussions sur les échanges est mis en place à partir de ce CA ;
- PB prend la parole hors ODJ pour dire aux membres du CA qu'il était mal à l'aise des propos tenus par le DG au sujet de la remise en question de Maxime Chatenet. Le DTN/DF indique aux membres du CA qu'en tant que manager de l'équipe fédéral il est en droit de recadrer les salariés lors qu'il y a des dérapages. Le DTN/DF a reçu effectivement MC pour un recadrage non agressif destiné à lui signaler des points de négligence dans son travail
- Le Président confirme que les absences des membres au CA devront être justifiées conformément aux statuts : au bout de quatre absences ne rentrant pas dans les statuts, le membre pourra être exclu du CA.
- Situation de Sébastien Cans : le Président rappelle qu'il a souhaité que Sébastien Cans vienne témoigner lors du CA de décembre 2022. Il a bien dit qu'il ne voulait pas le poste de DTN adjoint.
 Il sera accompagné par un cadre de la DTN sur les compétitions où le nombre d'athlètes sera conséquent. La FFSNW reverse 200€ depuis janvier 2023 pour compenser la perte de salaire dû à sa prise de poste.

VOTE DES PVs : les projets de PV du 07 mars 2022, 18 mai 2022, 19 octobre 2022 et 16 novembre 2022 sont adoptés à l'unanimité des 10 votants.



Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du 10 décembre 2022 il n'y a pas de PV d'établi et à voter.

4	Point d'actualité du Président
----------	---------------------------------------

- L'ouverture du logiciel de souscription des licences fédérales 2023 a eu lieu le 10 janvier. L'objectif 2024 est qu'il ouvre au 1^{er} janvier 2024.
- En 2023 il y aura 3 événements majeurs en France : Le championnat d'Europe des +35 en ski classique, Le championnat d'Europe wakeboard câble, le 1^{er} Championnat de France de ski câble et le Championnat d'Europe de ski U21.
- Championnat de France de wakeboard bateau : Désistement du club de Thionville en raison d'un avis négatif des VNF. LA FFSNW fait le nécessaire pour trouver un autre club.
- Etudes de travaux pour le siège à Choisy a débuté avec entre autres la création d'une salle de musculation dans la partie préau, une salle anti-dopage avec coin médical. La rénovation énergétique est au cœur du projet.
- Réflexion sur le futur de nos disciplines : un câble bi-poulie de 400m qui serait un centre de recherche et développement pour Rixen pourrait être installé sur un des lacs du PIDS.
Le projet est en attente d'autorisation.
- La mise à niveau du ponton pour l'accueil des PMR a été faite pour la saison 2023.

5	Commissions	<p>Commission développement du Téléski Nautique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Responsable François BERLAND <p>Commission Wakeboard Bateau</p> <ul style="list-style-type: none"> - Responsable Jean-Marc GRILLET-AUBERT - Membres <p>Commission Wakeboard Cable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Responsable : Carole MARMONNIER
----------	--------------------	--

Commission développement du Téléski Nautique :

- Responsable François BERLAND

Cette nouvelle commission est créée. Le CA attend la proposition des membres pour approuver. Le DTN/DF a noté le DTN adjoint comme référent de la DTN dans cette commission.

La Commission Wakeboard est divisée en deux commissions :

Commission Wakeboard Bateau

- Responsable Jean-Marc GRILLET-AUBERT

Commission Wakeboard Cable

- Responsable : Carole MARMONNIER

- Idem le CA attend les noms des membres proposés pour valider.

- Les votes auront lieu électroniquement dès que les noms seront communiqués par les 3 responsables de commission.
- Question sur les budgets de ces commissions : Le DTN/DF : les propositions d'actions seront contrôlées par la DTN en conformité avec les objectifs. Il n'existe pas de budget spécifique.
- François BERLAND a demandé l'organisation d'une 1ère réunion. Le DTN/DF demande au DTN adjoint de prendre la main sur les réunions.

6	Intervention du Trésorier Général	> Arrêté et validation des comptes > Budget prévisionnel 2022
----------	--	--

PROJET DE COMPTES

Le Président précise que l'expert-comptable n'a pas pu venir au siège fédéral avant mercredi 17 d'où un retard de remise de compte. L'objectif est de communiquer les comptes plus tôt. Cette année a vu une réorganisation se mettre en place.

Le trésorier prend la parole. Jusqu'à maintenant subsistaient huit pages de lignes « fourre-tout ». De ce fait beaucoup de modifications/correction et d'ajustement ont été effectués afin de régulariser définitivement cette situation et de repartir sur une ventilation correcte. Des factures payées en 2022 dataient de 2021 et de 2020.

Il annonce que maintenant les lignes sont mieux détaillées grâce aux libellés.

Cela a été restructuré avec le cabinet extérieur.

Un nouveau logiciel comptable a été mis à disposition le 3 février 2023. La prise en main a été difficile. Il a l'avantage de permettre à plusieurs personnes de l'utiliser simultanément contrairement au précédent

Le trésorier va ainsi pouvoir mieux suivre les comptes.

A la demande du DTN/DF, il est précisé que :

- La fédération a refacturé au Kable tout le matériel qui avait été acheté avant la création de la SASU (pour environ 50000 euros pour achat de matériel et mise à disposition de 5 personnels de mars à décembre 2022),
- Les Championnats de France de Wake Câble à Choisy ont coûté cher mais que de nombreuses subventions sont venues compenser les dépenses (CD94, Ville de Choisy, région IDF...),
- Une convention a été signée entre la fédération et la société Le Kable,
- Le loyer versé cette année par la fédération au PIDS est de 43000 euros (+3000 à la suite de la concession par le PIDS d'un troisième TK) et que le troisième télésiège sera loué à l'association Paris Wake Family.

Le contrôleur aux comptes a examiné le grand livre et va s'affairer à demander les réaffectations avant de certifier les comptes pour l'AG.



Il a constaté que la progression très rapide de la dotation aux amortissements était un POINT TRES POSITIF.

Question d'un des membres du CA sur les dépenses du copieur : une augmentation de 4000€ entre les 2 années passant de 6 à 10K€. Une investigation devrait être menée afin de trouver la meilleure solution au moindre coût : déjà revoir le contrat actuel, le challenger et rechercher une autre solution pour comparer (ex : un contrat de location avec coût à la page).

SITUATION DE LA TRESORERIE

Dorénavant elle sera mise à jour dans un fichier Excel.

La situation est en amélioration et toujours fluctuante en fonction de la réception des nouvelles subventions. Cela génère également des potentiels décalages de règlement si les subventions n'arrivent pas.

Le trésorier souligne la mauvaise relation commerciale avec le Crédit du Nord. Le compte sera clôturé dans un futur proche, une fois que tous les virements seront transférés sur le nouveau compte.

BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel est à finaliser et sera suivi tout au long des mois. Il pourra évoluer au cours de la saison.

La présentation reprend les 2 années et est très détaillée.

Les documents financiers en l'état sont votés à l'unanimité des 10 membres présents du CA. Une fois finalisés, ils seront à nouveau partagés et un vote final aura lieu avant l'envoi des documents de l'Assemblée Générale.

Le médecin fédéral évoque l'achat de matériel médical (un échographe) en 2021 sans que les médecins qui se déplacent sur le terrain n'y soient formés et certifiés. Ce matériel ne serait pas adapté et pas assuré. Le médecin demande à être consulté avant tout achat. Le médecin fédéral demande que le matériel soit rapatrié au siège de la FFSNW.

Un membre du CA évoque l'utilité de ce matériel lors d'un Championnat de France à Arc sur Tille lorsque à la suite d'une chute le médecin des équipes de France a pu rapidement poser un diagnostic sur une athlète et lui prodiguer les soins nécessaires.

Après discussion entre les membres du CA il est décidé **d'envoyer une lettre au médecin concerné pour lui demander s'il est certifié et s'il est assurable à l'utilisation de ce matériel spécifique.**

7	Licences & adhésions	<ol style="list-style-type: none">1. Etat final des Licences et adhésions 2022 > cf. document sur OneDrive2. Etat à date des licences et adhésions 2023 > cf. Document sur OneDrive
---	---------------------------------	--



1. Etat final des Licences et adhésions 2022
 - 2 clubs affiliés de plus qu'en 2021
 - Licences :
 - Légère augmentation avec une « explosion » des ATP (Le Kable a souscrit 5000 ATP et augmentation également des autres clubs par rapport à 2021)
 - Forte augmentation des licences premières années.

2. Etat à date des licences et adhésions 2023
 - 260 licences et 38 extensions compétitions au 18 février 2023 : même niveau que l'an dernier
 - Une discussion a lieu sur les ATPS : Les ATP sont considérées comme un type de licence particulier et doivent être comptabilisées. L'Etat nous demande régulièrement des comptes à ce sujet.
 - Une demande de quelques membres du CA sur le fait de faire apparaître le détail Hommes/ Femmes dans les statistiques du logiciel de prise de licences. Il est déjà possible d'avoir ces informations en chargeant le fichier Excel et en utilisant les filtres.

8	Assemblée Générale 2022	<ol style="list-style-type: none"> 1. 18 et 19 mars 2023 à Tours 2. ODJ prévisionnel : document sur OneDrive
----------	------------------------------------	---

L'ordre du jour est ainsi modifié :

- Le point 7 : indiquer « approbation » au lieu de « présentation » et inséré après le point 9 – après le rapport de la DRN
- La rubrique « questions diverses » est à ajouter

Le DTN/DF indique que la participation des membres du CA n'est pas obligatoire car il n'y a pas de réunion de CA organisée à l'occasion de l'AG.

Résolutions votées à l'unanimité :

Modification de l'ordre

Modification de la résolution

9	Intervention du DTN	<ol style="list-style-type: none"> 5. Contrat de délégation. 6. PSF 2023. 7. Contrat de développement / contrat de performance durable 8. Recrutement d'un CTN et organigramme 2023
----------	--------------------------------	---



Contrat de délégation 2022 – 2025 entre l'état et la fédération signé en 2022 entre la ministre en charge des sports et le Président. Le document a été mis en ligne dans le OneDrive afin que les élus puissent en prendre connaissance. Il est nécessaire que les futurs travaux sur le projet fédéral reprennent les grandes lignes des engagements de la fédération envers l'État en termes de lutte contre toute forme de discrimination, de développement durable, d'engagement énergétiques, d'objectifs sportifs, de démocratisation de la vie fédérale. Certains outils (Optimouv par exemple) doivent être mis en place rapidement.

PSF 2023 : L'ANS nous a notifié la semaine dernière que l'enveloppe pour la FFSNW est identique à l'année dernière. Cette enveloppe est distribuée, via notre appel à projet à 40 % pour les Ligues et 60 % pour les clubs. VR note qu'une subvention à l'identique = une baisse de la subvention (5,2% d'inflation en 2022)

Contrat de développement / performance durable : L'ANS nous a annoncé le maintien de ces deux subventions, soient 160000 euros sur le développement et 380000 euros sur le haut niveau

Recrutement d'un CTN : malheureusement ce n'est pas prioritaire au niveau du ministère donc le recrutement devrait être effectif en septembre 2023 avec une phase d'entretiens en juillet-août.

10	Information restructuration	Ce qui a été fait depuis le 18/11
----	------------------------------------	-----------------------------------

Outils mis en place et à la disposition des membres du CA :

- Un espace «one drive » pour les membres du CA et un autre pour les membres du Bureau Fédéral
- Les Relevés de décision des BF sont mis à disposition de tous les membres du CA
- Un fichier de suivi partagé des compétitions : la FFSNW devra être représentée sur chaque compétition nationale et internationale par un membre du CA ou des commissions fédérales

Le suivi financier est effectué par Abdoulaye.

Le suivi de la trésorerie est mis en place.

La secrétaire générale met à jour les CR des réunions.

Les Commissions seront étudiées lors du CA de l'après-midi.

Reste à faire :

Présentation des nouveaux arrivants à l'AG

11	Promotion du ski nautique et wakeboard pro en France	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation d'un document de travail 2. Suites à donner
-----------	---	--

- 1 Présentation par Virginie Sourty et Grégoire Desfond de l'étude sur la promotion du ski

Les organisateurs n'apprécient pas et ne voient pas de contrepartie de la FFSNW aux 8% du Cash Price versé par les organisateurs de compétitions pro. Ils considèrent qu'il y a un manque de communication

Conclusions et préconisations :

- Supprimer le prélèvement des 8%
- Droit d'inscription de 500€ au lieu des 8% mais attention au montant du CP distribué
- Aider les non-affiliés

Réponse du Président :

- Des non-affiliés ne veulent pas s'affilier pour être indépendants.
- Les 8% ne concernent que 2 compétitions en France en ski classique. Les organisateurs d'autres disciplines ne paient pas ce % sur leur CP.
- Il devrait y avoir une personne coordinatrice pour faire le lien entre l'organisation et la FFSNW.
- La contribution des 8% est reversée aux stages des jeunes qui a coûté 53K€ en 2022.
- Proposition de nommer Grégoire DESFOND afin de préparer une convention entre la FFSNW et les clubs organisateurs de compétitions professionnelles.

12	Questions diverses	
-----------	---------------------------	--

Suite à un changement de loi, La présidente de la commission Calendrier Fédéral et membre du CA demande à ce que la commission Médicale se prononce sur la présentation ou non d'un certificat médical pour les athlètes qui vont participer à une compétition en 2023 hors SHNs – ils ont un suivi médical spécifique – .

Le médecin fédéral est POUR la présentation d'un certificat médical renouvelable une fois par an.

- La présidente de la commission Calendrier Fédéral lui demande un document officiel reprenant la position de la commission médicale. Document attendu RAPIDEMENT afin de pouvoir réactiver au plus vite les profils des ATHLETES dans EMS.

Un membre du CA demande la publication du Calendrier prévisionnel des CA de l'année 2023 qui ont lieu en février, mai, octobre et décembre.

- Les dates seront communiquées prochainement

	LE KABLE	Point présenté par la Présidente
--	-----------------	----------------------------------

Présentation des résultats 2022 :

Rappel : Tout a été monté de scratch.

Refacturation Le Kable : environ 50K€ pour achat de matériel et mise à disposition de 5 personnels de mars à décembre 2022.

Revenus : 2/3 téléski et 1/3 resto

L'ouverture de la restauration a été décalée car il manquait le matériel. Le Kable s'est adapté.

Cout d'exploitation HT de 306K€ pour un revenu de 340K€

Revenus :

Pass freeride : 163K€

Pass abonnement : 32K€

Bracelet : 14K€

Location de matériel : 23K€ planches plus adaptées pour les modules : beaucoup de succès.

Coaching 2.0 : formation sur le bi-pouli. 50% pour le formateur et 50% pour le Kable

Groupes et séminaires : privatisation 43K€ a bien fonctionné

Snack : 48K€ buvette

Personnel : 9 personnes

Des ajustements ont été faits en cours de saison en fonction de l'utilisation

Résultats : 34K€ avant impôts mais 30K€ normalement : à revoir

Le Kable est uniquement disponible pour la fédération avant 13h : école, université, collège...

Contribution :

L'association a été très active et présente tout au long de la saison. 120 personnes 30 vraiment actifs

Elle a été très présente lors du salon nautique

Un apprenti a comme mission d'organiser les Euros 2023

Après paiement des impôts le Kable reversera à la FFSNW environ 25K€ cette année

Une présentation sera faite lors De l'AG de Tours le 19 mars.

13	Clôture par le Président	
-----------	---------------------------------	--

